

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2023006

SEANCE du 28 mars 2023

Commune de DOMPIERRE SUR HELPE - Arrondissement AVESNES

Nombre de membres au conseil municipal :15

Nombre en exercice :14

Présents : 11

Votants : 12

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars, le Conseil Municipal de cette commune convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Pierre Libert

Présents :

Jean-Pierre LIBERT- Hélène DARLY - Jacky HOCQUET – Jean-Marc MEURANT- Alain BASLY- Alexandre LIENARD
Christophe MARISSAL- Philippe DUFRENNE- Jean-Pierre BERTRAND-Patrick DOUAI- Michel PICAUVET

Absent(s) excusé(s) : Louis BERTRAND (1 pouvoir) -- Alain MACARET -Paulin LESCUT

Date de la convocation : le 23/03/2023

Date d'affichage : le 23/03/2023

Objet : **Demande de subvention de la MFR (Maisons Familiales Rurales)**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal :

Concernant le fait que l'école du Clos Fleuri a deux élèves de Dompierre Sur Helpe à son effectif, l'Association nous demande une subvention exceptionnelle de 80€ par élève inscrit.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

DECIDE

D'accorder cette subvention exceptionnelle de 80€.
Et charge Monsieur le Maire de s'occuper des formalités.

Votants : 12

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le 28 mars 2023

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme, le 28 mars 2023

Publication sur le site le : 19/06/2023

Le Maire,

Jean Pierre LIBERT.